



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

État critique de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr

Question écrite n° 15989

Texte de la question

M. Sébastien Chenu appelle l'attention de M. le ministre des armées sur les conclusions alarmantes tirées par la Cour des comptes dans son récent rapport concernant l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC). Les constats évoqués mettent en lumière des défis majeurs quant à la qualité de la formation des futurs officiers de l'armée de terre française, tout en soulignant l'importance cruciale de préparer les officiers dans un contexte où l'Europe et le monde, de manière générale, sont témoins d'une montée des budgets « pour faire face à l'hypothèse d'engagement majeur » comme décrit dans la synthèse du rapport. Ce dernier met en évidence une situation de « saturation » au sein de l'Académie, mettant ainsi en péril la qualité de l'enseignement ainsi que sa capacité à répondre à l'augmentation projetée des recrutements dans les années à venir. Les élèves-officiers se voient confrontés à des emplois du temps excessivement chargés et à un volume horaire de cours trop élevé, entravant toute souplesse et adaptation nécessaires. Le rapport cite le plan de stationnement du camp de Coëtquidan validé le 3 août 2022, 31 % du camp bâti est en mauvais état ou en très mauvais état, 49 bâtiments - soit 11 % des bâtiments (pour un total de 20 000 m²) - étant abandonnés ou considérés comme inutiles ou inutilisables. De plus, le modèle de formation de l'AMSCC, combinant formation militaire et académique universitaire diplômante, est confronté à des défis tels que la dispersion des partenariats universitaires, la variabilité de la qualité des cours et le manque de transparence dans le système de notation. Face à ces constats préoccupants, M. le député souhaiterait poser les questions suivantes à M. le ministre. Quelles mesures immédiates le ministère des armées envisage-t-il de prendre pour remédier à la saturation constatée au sein de l'Académie et garantir des conditions optimales de formation pour les élèves-officiers ? Comment le Gouvernement prévoit-il de renforcer la coopération entre l'AMSCC et les partenaires universitaires afin d'assurer une qualité homogène des enseignements et une meilleure intégration du volet académique dans la formation des futurs officiers ? Quelles actions concrètes seront entreprises pour améliorer la transparence et l'équité dans le système de notation des élèves-officiers, conformément aux recommandations de la Cour des comptes ? Quels investissements sont prévus pour rénover et moderniser les infrastructures de l'Académie et comment le Gouvernement compte-t-il garantir un financement adéquat pour répondre aux besoins de maintenance et de développement ? Il lui demande enfin comment le Gouvernement prévoit de simplifier les procédures budgétaires et de renforcer la coordination des financements alloués à l'AMSCC, afin d'assurer une gestion plus efficace des ressources et une meilleure maîtrise des coûts.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15989

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1680

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)